

Documentation et renseignements figurant dans les dossiers sur les homesteads

Documents fréquemment inclus dans les dossiers sur les homesteads :

- Demande d'inscription
- Demande de lettres patentes
- Notification de lettres patentes
- Déclaration d'abandon
- Demande ou avis d'annulation
- Déclarations solennelles
- Rapports d'un inspecteur de homestead
- Correspondance et documents administratifs, en lien avec l'état des concessions, l'endettement lié aux graines de semences, la documentation concernant les d'améliorations pour des inscriptions abandonnées ou annulées, etc.
- Documents relatifs aux concessions de terres spéciales, notamment : les concessions de terres pour la Police à cheval du Nord-Ouest ou pour la milice; les certificats de la guerre des Boers; les renseignements relatifs au service militaire, plus particulièrement en lien avec les concessions de terres pour les vétérans de la Première Guerre mondiale; les compagnies de colonisation des terres ainsi qu'avec les terres des réserves pour les Doukhobors ou les Mennonites
- Documents portant sur les certificats des Métis.

Documents occasionnellement inclus dans les dossiers sur les homesteads :

- Testaments ou lettres d'administration testamentaire
- Passeports
- Copies de certificats de naturalisation
- Document portant sur les réserves autochtones
- Formulaire K – Certificat donnant le droit de présenter une demande de lettres patentes (Form K – Certificate of Right to Apply for Letters Patent) : Avant 1947, les personnes à qui la loi interdisait l'obtention du statut de naturalisation au Canada pour diverses raisons recevaient un certificat au moyen du formulaire K. Ces personnes pouvaient ensuite présenter une demande de lettres patentes en vue de la prise de possession d'un homestead. Le formulaire K n'accordait pas le statut de sujet britannique aux personnes à qui il était émis.

Renseignements figurant souvent dans une demande d'inscription :

- Le nom et la signature du demandeur (la signature se retrouve à deux endroits dans la demande)
- Type de concession de terre : homestead, préemption, homestead acheté
- Emplacement de la terre
- Lieu de naissance du demandeur
- Nombre d'hommes, de femmes et d'enfants dans la famille. Dans les demandes les plus récentes, l'âge des membres de la famille y est également indiqué, cependant aucun nom n'y figure.
- Dernier lieu de résidence
- Occupation précédente
- L'emplacement de la terre de tout autre homestead que la personne a possédé dans le passé, mais a annulé
- Date de l'inscription



Renseignements figurant souvent dans une demande de lettres patentes :

- Type de concession de terre : homestead, préemption, homestead acheté
- Emplacement de la terre
- Âge du demandeur et adresse du bureau de poste
- Statut de citoyenneté du demandeur
- Date de l'inscription
- Dates de construction et d'occupation du domicile
- Dates durant lesquelles le demandeur a résidé sur le homestead
- Si le demandeur n'habitait pas sur son homestead, l'endroit où il résidait ainsi que son occupation (ces données peuvent permettre de fournir des renseignements sur l'endroit où un autre membre de la famille a résidé)
- Autres quarts de section de terre possédés par le demandeur (emplacement de la terre, date et modalités d'acquisition, bâtiments sur les lieux et résidence)
- Nombre de personnes dans la famille (aucun nom n'est indiqué) ainsi que les dates auxquelles elles ont résidé sur le homestead
- Nombre d'acres défrichées et cultivées chaque année
- Type et quantité de bétail possédé par le colon
- Nom et signature du demandeur
- Renseignements sur la maison (valeur, dimensions, matériaux utilisés dans la construction)
- Longueur de clôture installée
- Renseignements sur tout autre bâtiment construit sur le quart
- Renseignements sur toute mine ou tous minéraux sur le quart
- Renseignements sur toute autre inscription de homestead
- Renseignements sur toute hypothèque ou tout privilège sur des terres, possiblement en lien avec le secours (public) ou avec des prêts obtenus pour l'achat de grains de semence
- L'emplacement de la terre et du quart de homestead figure sur tout document de préemption et d'achat de homestead
- Si le demandeur n'a pas toujours été un sujet britannique, la présence d'un sceau indiquera la date où l'inspecteur du homestead a vu le certificat de naturalisation et la date d'entrée en vigueur du statut (situé près de la date sur le certificat)
- Les noms de deux voisins qui agissent comme témoins concernant les déclarations du homesteader (ou colon) dans sa démarche pour prouver son homestead.

Renseignements pouvant être tirés de la notification des lettres patentes :

- Date d'émission des lettres patentes
- Adresse municipale du homesteader